

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>VersaSonic®</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Code du produit</b>	VS-02, VS-02-10, VS-04, VS-04-10, VS-25-MV, VS-25-HV, VS-1-MV, VS-1-HV, VS-5-HV-PAIL, VS-5-mV-PAIL, VS-1-F, VS-5-F, VS-15-F, VS-55-F
<b>Usage recommandé</b>	Couplant ultrasonique pour une inspection industrielle avec essai non destructif.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Nom de la société</b>	Echo Ultrasonics® LLC
<b>Adresse</b>	774 Marine Drive Bellingham, WA 98225
<b>Téléphone</b>	360-671-9121
<b>Personne à contacter</b>	Gene Larson
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	360-671-9121
<b>E-mail</b>	sales@echoultrasonics.com

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.
<b>Éléments d'étiquetage</b>	
<b>Symbole de danger</b>	Aucune.
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucune.
<b>Mention de danger</b>	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Intervention</b>	Sans objet.
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Ester à base de plantes oléagineuses		9083-41-4	>90

**Remarques sur la composition** Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation des vapeurs du produit chauffé : Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

<b>Contact avec les yeux</b>	Laver abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition à la substance chaude peut provoquer des brûlures thermiques.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Traiter de manière symptomatique.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie. Des précautions doivent être prises lors de l'utilisation d'eau ou de mousse puisqu'il peut se produire de l'écume, plus particulièrement si l'eau ou la mousse est dirigée sur des contenants d'un produit chaud ou brûlant.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie. oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ), fumée et vapeurs irritantes comme produits d'une combustion incomplète.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Le produit brûlera dans un incendie.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Éviter tout contact avec les yeux. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Avertissement : Les surfaces contaminées peuvent être glissantes. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. NE PAS utiliser de substances inflammables telle que la sciure de bois. Après l'absorption, nettoyer avec une matière éliminant l'huile. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Aucune précaution environnementale particulière requise.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Température de stockage recommandée : au-dessus de -9 °C (15°F). Tenir hors de la portée des enfants. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Ester à base de plantes oléagineuses (CAS 9083-41-4)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Ester à base de plantes oléagineuses (CAS 9083-41-4)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Ester à base de plantes oléagineuses (CAS 9083-41-4)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Ester à base de plantes oléagineuses (CAS 9083-41-4)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Ester à base de plantes oléagineuses (CAS 9083-41-4)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Ester à base de plantes oléagineuses (CAS 9083-41-4)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition**

Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du produit.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau**

**Protection des mains**

Habituellement non requis. En cas de contact prolongé ou répété avec la peau, porter des gants de protection appropriés.

**Autre**

Porter des vêtements protecteurs adaptés, lors d'essais à températures élevées.

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme générale de l'industrie 29 CFR 1910.134 de l'OSHA; ou, au Canada, à la norme Z94.4 de l'ACNOR.

**Dangers thermiques**

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

**Considérations d'hygiène générale**

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence**

**État physique**

Solide.

**Forme**

Graisse.

**Couleur**

Jaune pâle.

**Odeur**

Odeur caractéristique douce.

**Seuil olfactif**

Non disponible.

**pH**

Non disponible.

**Point de fusion et point de congélation**

-26 °C (-14.8 °F)

<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	> 310 °C (> 590 °F)
<b>Point d'éclair</b>	226.7 °C (440.0 °F)
<b>Taux d'évaporation</b>	< 1 % à 100 °C
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Ininflammable selon les critères du SIMDUT/OSHA/NOM-018-STPS 2000.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	< 0.001 Torr
<b>Tension de vapeur température</b>	25 °C (77 °F)
<b>Densité de vapeur</b>	> 1 (Air= 1)
<b>Densité relative</b>	~0.95 (H2O=1)
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	420 °C (788 °F) (Test de laboratoire)
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	29.25 Pa·s à une vitesse de cisaillement de 2,25 secondes (rhéomètre de TA) 80.54 Pa·s à une vitesse de cisaillement de 2,9 secondes (rhéomètre de TA) 750 cSt Fluide
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles. Peut produire une réaction violente avec des matières oxydantes.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts. Acides.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Émanations, fumée, monoxyde de carbone et autres produits de combustion incomplète.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
<b>Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Le produit chaud provoque des brûlures thermiques.

## Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun effet indésirable par contact avec la peau.

### Corrosivité

Ester à base de plantes oléagineuses (CAS 9083-41-4)

Méthode : Test épicutané

Résultat: Non irritant

Espèces: Homme

Organe: Peau

Durée du test: 48 heures

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** Pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation cutanée** On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

**Danger par aspiration** En raison de sa forme physique, le produit ne pose pas de danger à l'aspiration.

**Effets chroniques** On ne s'attend pas à des effets chroniques lorsque ce produit est utilisé de la manière prévue.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

**Persistance et dégradation** Biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation** Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable.

**Mobilité dans le sol** Le produit est insoluble dans l'eau et sa mobilité dans l'environnement est faible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Règlements locaux d'élimination** Éliminer conformément à la réglementation locale.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

**Date de publication** 21-Juin-2017

**Date de la révision** -

**Version n°** 01

### Liste des abréviations

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer.

NTP : National Toxicology Program (programme national de toxicologie).

OSHA : Occupational Safety & Health Administration (Administration de la sécurité et de la santé au travail).

ACGIH : American Conference of Government Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

### Références

Données internes

### Avis de non-responsabilité

Echo Ultrasonics® LLC ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.